


FONDS
de solidarité FTQ


Raymond Bachand
président-directeur général
«Partout où un entrepreneur
élabore un projet rentable
et créateur d'emplois, il doit
avoir accès à du financement.»

PAGE 3



Henri Massé
président du conseil d'administration
«à 8,4 %, le taux de chômage
demeure trop élevé...
il reste beaucoup de
travail à abattre.»

PAGE 5

Une année bien remplie
372,4 millions \$ investis
dans 123 projets

PAGE 2



Fonds régionaux
17 lieux de solidarité et
72 millions \$ en un an

PAGE 3



Historique
Une progression de 47 %
en deux ans et un actif
de 3,86 milliards \$

PAGE 4



Actionnaires
Ils sont 426 592 et proviennent
à 59 % du milieu syndical

PAGE 6

En action avec le Québec



Qui aurait cru qu'il soit possible, au Québec au début des années 80, alors que les syndicats militaient fortement contre l'ordre établi, que des travailleurs et travailleuses syndiqués unissent leurs efforts pour mettre en place une institution financière québécoise destinée à créer et à maintenir des emplois et des entreprises? Qui aurait cru qu'il soit faisable de réunir des épargnes individuelles destinées à la retraite afin de constituer du capital de développement pour les entreprises et plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises? Qui aurait cru que plus de 400 000 personnes investiraient près de 4 milliards \$ dans cette aventure du Fonds de solidarité? Et pourtant, soutenue par quelques visionnaires sous le leadership de Louis Laberge, cette idée de créer un fonds de capital de développement s'est bel et bien concrétisée, a grandi et est devenue un des fleurons du Québec. Il n'est pas nécessairement évident d'expliquer pourquoi le Fonds de solidarité a pu se développer aussi bien malgré toutes les contradictions inhérentes au projet. Il est vrai que les épargnes investies au Fonds de solidarité bénéficient d'avantages fiscaux non négligeables pour les petits épargnants. Mais cela n'explique pas tout le succès du Fonds de solidarité FTQ autant en ce qui a trait aux actifs qu'aux emplois créés et maintenus.

La réussite du Fonds de solidarité tient largement au fait qu'il s'appuie sur la solidarité. Cette idée de créer un fonds de capital de développement pour le Québec a profité de l'appui d'un réseau syndical qui réunit plus de 500 000 travailleurs et travailleuses. La filière syndicale a permis de constituer une masse critique d'investisseurs potentiels mais, surtout, elle a permis que se rencontrent, de manière heureuse, des intérêts à la fois économiques et sociétaux.

Le Fonds de solidarité FTQ n'est pas une institution financière comme une autre. Elle recherche certes à optimiser son rendement. Mais cet exercice financier peut s'effectuer de différentes façons. Parce que le Fonds est aussi animé par la préoccupation de l'emploi, il sélectionne, parmi les projets prometteurs, ceux qui permettent de créer et de maintenir l'emploi.

Si le Fonds

DÉVELOPPER L'EMPLOI

Le Fonds permet que l'épargne québécoise qui y est investie serve à payer des rentes de retraite tout en développant, aujourd'hui, l'emploi au Québec. Les interventions du Fonds auprès de nombreuses PME québécoises, dont plusieurs sont devenues grandes comme Biochem Pharma, Air Transat, la Mutuelle SSO, pour ne nommer que celles-là, démontrent qu'il est possible de faire converger des intérêts de rentabilité financière et de promotion de l'emploi. Les gouvernements du Québec et du Canada sortent largement gagnants de cet exercice. Ils accordent, certes, certaines déductions fiscales aux actionnaires du Fonds, mais en revanche, les impôts additionnels qu'ils perçoivent sur les emplois créés et maintenus compensent la mise initiale.

Si l'idée de créer un fonds de capital de développement à même les épargnes de retraite vouées à la promotion de l'emploi a si bien réussi, c'est que tout le monde y trouve son compte. Les épargnants bénéficient d'une déduction fiscale particulière et d'un rendement compétitif, les gouvernements récupèrent leur mise dans la masse salariale imposable additionnelle, et la santé de la société et de l'économie québécoise s'en porte mieux. Le Fonds permet de répondre collectivement à des préoccupations individuelles sans faire intervenir directement les gouvernements.

La filière syndicale compte pour beaucoup dans la magie du Fonds de solidarité. Elle permet de concrétiser dans une action collective la préoccupation individuelle de nombreuses personnes pour leur emploi d'aujourd'hui et leur retraite de demain. Individuellement, personne ne réussirait à promouvoir l'emploi au Québec par son épargne. Collectivement, il est possible de le faire.

Si le Fonds de solidarité n'existait pas, il faudrait l'inventer!

Diane Bellemare Ph.D.
économiste

n'existait pas...

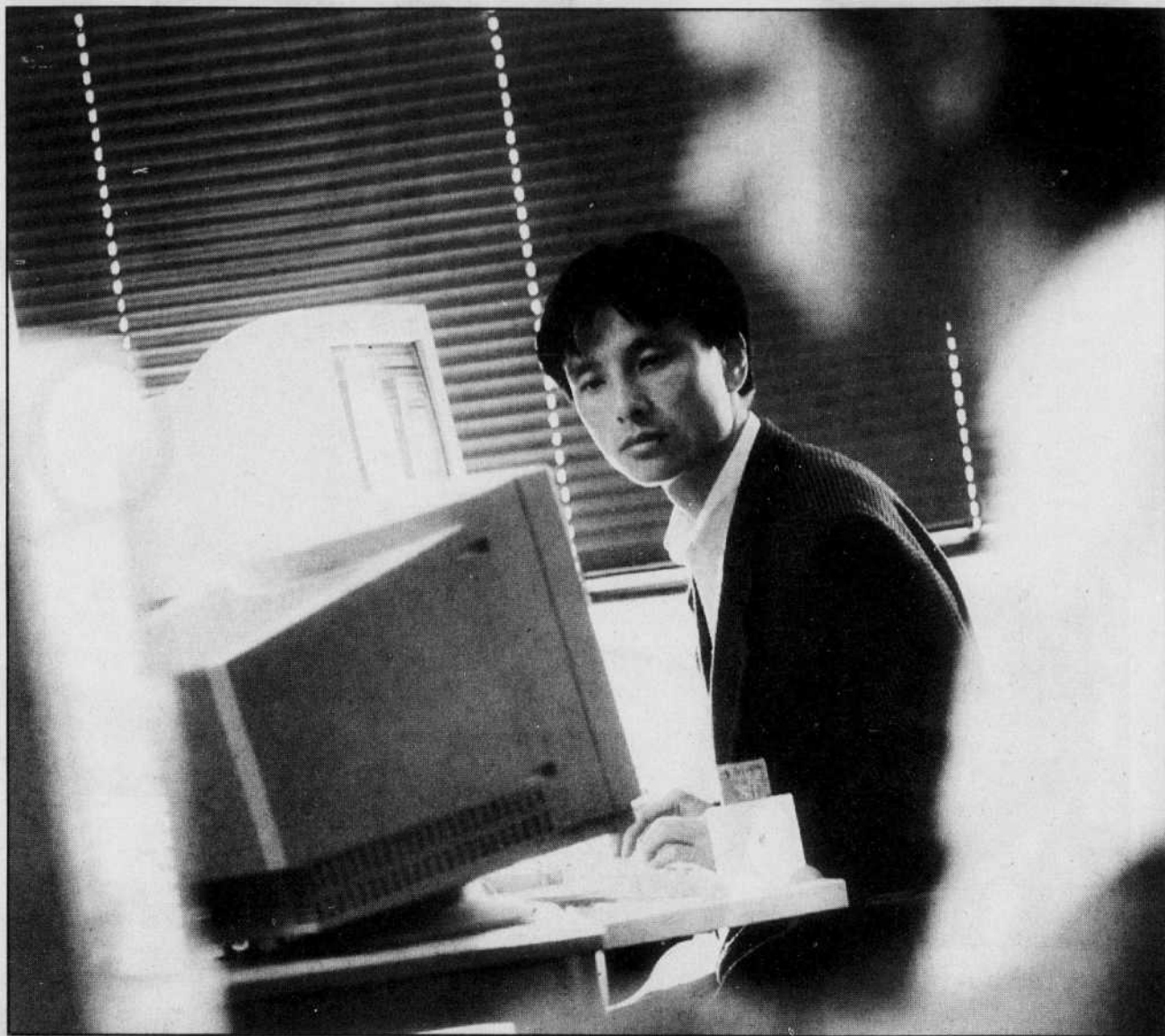
FONDS de solidarité FTQ

Investissements

Bilan d'une année bien remplie

Une année où 372,4 millions \$ ont été investis dans 123 projets

~ PIERRE VALLÉE ~



Investir

L'abc des milliers et des millions

35 des 1600 partenaires

AIR SAGUENAY TRANSPORT AÉRIEN

Saint-David-de-Falardeau — Au moment où Air Saguenay procède à l'acquisition du Groupe Labrador Air Safari et de la compagnie Alexandair, trois fonds régionaux, ceux de Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec interviennent en juin 1998, injectant chacun 500 000 \$ dans la compagnie pour compléter des investissements de 5 M\$, ce qui faisait dès lors de cette compagnie le plus important transporteur de brousse en Amérique du Nord. Fondé il y a plus de 35 ans, cette entreprise achetée en 1980 par Jean-Claude Tremblay compte maintenant dix compagnies qui opèrent toutes dans des activités d'exploitation de la ressource faunique et halieutique.

BAINS ULTRA QUÉBEC ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES

Bernières — En 1996, le Fonds investit 500 000 \$ dans Bain Ultra Québec, une entreprise de Bernières qui fabrique des douches et des baignoires haut de gamme munies d'hydrothermosseurs à jets d'air. L'investissement permettrait de moderniser ses installations, de maintenir une trentaine d'emplois et de consolider sa position aux États-Unis où la demande pour ses produits ne cesse de croître.

BECKWITH BEMIS PRODUITS TEXTILES

Sherbrooke — Pour permettre à Beckwith Bemis de devenir propriétaire de l'entreprise jusque là détenue par des intérêts américains, le Fonds régional de Solidarité Estrie injecte en 1998, 500 000 \$ afin de ramener son centre décisionnel à Sherbrooke et d'y consolider les 47 emplois. Beckwith Bemis, née de la fusion de Beckwith Box Toe Ltd, fondée en 1917, et de Bemis Associated Limited, se spécialise dans la conception, l'ingénierie et la fabrication de tissus enduits de plastique, films et adhésifs. Elle couvre principalement quatre marchés: le médical, la chaussure, l'automobile et les adhésifs.

BIOCAPITAL BIOTECHNOLOGIES

Montréal — Le Fonds détient une participation de 75 % dans BioCapital, son principal véhicule d'investissement dans le secteur des biotechnologies avec une capitalisation totale de plus de 112 M\$. BioCapital, déjà présent dans plus de 25 sociétés, pourra ainsi dans un avenir immédiat étendre son association à six nouvelles entreprises en biotechnologies annuellement. On évalue à 500 le nombre de nouveaux emplois qui en découleront. Enfin, elle accroîtra ses participations dans des projets de pré-démarrage d'entreprises en collaboration avec les universités.

CHÂTEAU MONT-TREMBLANT COMPLEXE TOURISTIQUE

Mont-Tremblant — En investissant 3 millions \$, le Fonds participe en 1995 à la création d'un centre de villégiature de classe internationale par la construction du centre hôtelier, d'un ensemble de copropriétés et d'un centre de conférences. Une première retombée consiste dans la création de plus d'une centaine d'emplois directs. Le geste consolidait l'association déjà en place avec IntraWest lors de la construction du développement immobilier Saint-Bernard et des projets Johannsen-Deslauriers.

CONCEPT ÉCO-PLEIN-AIR LE BALUCHON

Saint-Paulin — Le Fonds régional de solidarité Mauricie, s.e.c. a investi 0,5 M\$ dans Concept Eco-Plein-Air Le Baluchon. Concept intégré unique au Québec dans le domaine touristique, C.E.P.A. Le Baluchon réunit, à la suite de la mise en valeur de son site, trois auberges, un centre de santé, un relais plein air ainsi qu'un parc hydrotouristique. De plus, un ensemble d'activités d'animation, sous le thème de la Nouvelle-France, a été initié autour de la Seigneurie Volant et d'une micro-brasserie artisanale. De renommée régionale et nationale, la société, lauréate de multiples prix de gastronomie et de tourisme, pourra à l'avenir desservir une clientèle internationale et le marché des voyageurs. Le projet consolidera 62 emplois, en plus d'en créer 42 autres dans une région qui affiche un taux de chômage de 13 %.

DOMINION BRIDGE ET ADF MÉTALLURGIE

Lachine et Terrebonne — La mise sous protection en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité de Dominion Bridge, reconnue mondialement pour la construction de structures d'acier depuis plus de 100 ans, a été l'élément déclencheur d'une opération délicate de redémarrage de son usine de Lachine. Au terme d'un investissement de 28,5 M\$ effectué par le biais de deux transactions, le Fonds redynamise en 1999 l'industrie lourde au Québec. D'une part, 8,5 M\$ ont été investis dans ADF Industries Lourdes, la société formée pour la gestion de l'usine, en partenariat avec le Groupe ADF. De plus, le Fonds investit 20 M\$ dans le Groupe ADF, une société intégrée de design, de fabrication et de

En date du 30 juin 2000, l'actif net du Fonds de solidarité FTQ est de 3,86 milliards de dollars. De cet actif, une somme de 2,6 milliards, dont 2,1 milliards en investissements admissibles se retrouvait dans des investissements à impact économique québécois, c'est-à-dire dans des compagnies québécoises, et se répartissait dans plus de 1600 entreprises partenaires, ce qui représente 67 % de son portefeuille. Le reste du portefeuille du Fonds comprend pour 12 % des actions en bourse et pour 21 % des titres à revenu fixe.

DES RÉINVESTISSEMENTS POUR LA CROISSANCE

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2000, le Fonds de solidarité a investi 372,4 millions \$ dans 123 projets. Le plus grand nombre de ces investissements, soit un montant de 198,5 millions \$ ou 53 % du total investi, a été orienté vers des sociétés déjà partenaires. Ces investissements ont servi à plusieurs fins: pour contribuer à l'expansion d'entreprises par des acquisitions, pour agrandir et moderniser des installations, pour développer de nouvelles technologies ou des produits novateurs et parfois pour replacer des entreprises sur la voie de la croissance.

Une somme de 173,9 millions \$ figure au chapitre des nouveaux investissements et a profité à 50 projets. Sur le total des 123 projets dans lesquels le Fonds a investi l'an dernier, on compte 38 projets d'expansion, 38 projets de consolidation, 31 projets de démarrage, 10 projets de fusion et d'acquisition et six projets servant à d'autres fins.

Le Fonds investit dans la plupart des secteurs économiques, que l'on peut regrouper ainsi: l'économie traditionnelle, la nouvelle économie et l'exportation. De plus, le Fonds participe financièrement aux fonds régionaux et aux fonds spécialisés.

L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

Au cours de 1999-2000, le Fonds a investi 183,3 millions \$ dans 71 projets d'entreprises provenant de ce que l'on appelle l'économie traditionnelle. De cette somme, 51,5 % sont des réinvestissements dans des entreprises partenaires. «Je n'aime pas tellement le terme d'économie traditionnelle», explique Jacques Simoneau, vice-président de groupe aux investissements, cela porte à confusion. Je préfère parler des secteurs industriels et de services. Plusieurs de nos PME qui oeuvrent dans ces secteurs le font de façon tout à fait moderne. Il donne en exemple le secteur du vêtement qui aujourd'hui a délaissé le simple ciseau au profit d'une technologie de pointe.

Le secteur de l'économie traditionnelle fournit la majorité des emplois au Québec et demeure au coeur de la mission du Fonds. Les investissements du Fonds dans le secteur de l'économie traditionnelle ont permis aux entreprises de réaliser plusieurs projets allant de la réorganisation et du maintien de l'emploi jusqu'à un financement d'une expansion stratégique. Par exemple, l'argent investi dans TransForce, une entreprise de transport routier de marchandises, a permis à cette dernière de faire l'acquisition de TST Solutions, une entreprise active principalement en Ontario et aux États-Unis. TransForce a intégré TST, augmentant ainsi sa capacité concurrentielle.

Un investissement du Fonds peut servir à assurer la relève d'une entreprise. C'est le cas A & R Belley, une compagnie spécialisée dans la gestion juste-à-temps d'inventaires et la distri-

bution de produits d'emballage. Le président fondateur et unique actionnaire a souhaité passer le flambeau à un jeune entrepreneur, membre de la direction. Un investissement de deux millions par le Fonds a permis à cette entreprise de réaliser avec souplesse cette étape charnière.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Le Fonds de solidarité a choisi de renforcer sa présence dans le secteur de la nouvelle économie, en particulier en ce qui concerne les technologies de l'information, télécommunications ainsi qu'en biotechnologie. En soutenant le démarrage d'entreprises et en les accompagnant dans leurs projets de recherche et de développement et de mise en marché de produits novateurs, destinés au marché mondial, le Fonds reconnaît que, dans le contexte actuel de la mondialisation, il est important que le Québec soit concurrentiel dans ces domaines et qu'il faut assurer la création d'emplois de qualité. Aujourd'hui, la prospérité économique passe par l'innovation.

Au cours de l'exercice dernier, le Fonds a investi au total 76,3 millions dans 32 projets d'entreprise engagés dans la nouvelle économie. Une somme de 32,1 millions a été dirigée vers des projets dans le secteur des technologies de l'information et des télécommunications, alors que 44,2 millions ont été investis dans des projets de biotechnologie. Le Fonds a contribué à 11 démarrages d'entreprises dans ce secteur. Toutefois, en raison du développement accéléré dans ce secteur, 28,2 % des engage-

ments du Fonds ont été des réinvestissements, contribuant à consolider ces entreprises.

Les cinq plus importants engagements pour l'exercice dernier sont allés aux Laboratoires Aeterna pour une somme de 11,9 millions \$, à Quantum Biotechnologies pour 5,6 millions \$, à Theratechnologies pour 5 millions \$, à Alliances ArtQuest International pour 3,5 millions \$ et à Cescom pour 3 millions \$.

L'EXPORTATION

Depuis 1998, le Fonds est autorisé à investir dans des projets d'investissement ou dans des entreprises oeuvrant à l'extérieur du Québec dans la mesure où ces investissements ont des retombées économiques au Québec ou moins équivalentes aux montants investis à l'étranger. Les services d'accompagnement mettent à la disposition des entreprises partenaires du réseau des expertises en montage financier, en connaissance de marchés, en analyse de risques, de même qu'un réseau de contacts internationaux.

Un exemple d'investissement direct est l'engagement du Fonds dans Foracion Chili. Un montant additionnel de 1,7 million \$ aura permis à cette entreprise de compléter l'implantation de son usine de transformation du bois, au Chili. Inaugurée officiellement en mai 2000, cette usine a généré des retombées de près de 18,7 millions auprès de plusieurs entreprises québécoises.

L'AVENIR

Le Fonds de solidarité compte investir dans les trois prochaines années la somme de 1,3 milliard \$. La répartition de ce montant entre les différents secteurs demeurera environ la même qu'aujourd'hui.

La règle du 60 %

La loi constitutive du Fonds de solidarité FTQ stipule que l'investissement moyen du Fonds dans des entreprises admissibles doit représenter 60 % de son actif net moyen de son exercice précédent. Le solde peut être placé dans d'autres véhicules financiers afin d'équilibrer le portefeuille.

Sont admissibles les investissements faits à des fins de création, de maintien ou de sauvegarde d'emplois dans les PME québécoises. Techniquement, les investissements admissibles sont décrits ainsi: les investissements non garantis dans des entreprises dont la majorité des employés réside au Québec et dont l'actif net est inférieur à 50 millions \$ ou dont l'actif net ne dépasse pas 20 millions \$; ou les investissements non garantis, effectués dans des entreprises situées à l'extérieur du Québec, ayant des retombées significatives sur l'emploi ou le développement de l'économie québécoise.

Au 30 juin 2000, les investissements moyens admissibles du Fonds se sont élevés à 2,1 milliards \$, soit 74,2 % de l'actif net moyen de l'exercice précédent.



SOLIDE

Partenaires locaux

Solidifier l'emploi et l'économie

~ CLAUDE LAFLEUR ~

Au cours de la dernière décennie, le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, l'ancienne Union des municipalités régionales de comté, ont mis en place à travers le Québec un vaste réseau de Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi — SOLIDE. Ainsi, chacune des 86 SOLIDE dispose de fonds pour aider au démarrage ou à l'expansion de PME. Ces sociétés sont chapeautées par SOLIDEQ, une société en commandite dotée d'un capital de 30 millions \$ provenant du Fonds de solidarité de la FTQ, et font partie du grand réseau du Fonds.

«Il s'agit de fonds distribués dans les municipalités admissibles», précise Jean-René Laforest, directeur de SOLIDEQ, à savoir les MRC et les municipalités des communautés urbaines. Montréal, par exemple, compte neuf SOLIDE. Chacune agit donc au sein d'une municipalité afin d'apporter un financement, sous forme de prêts participatifs, à de petites entreprises oeuvrant dans les secteurs primaire, manufacturier et tertiaire moteur.

«Ce qui nous intéresse surtout, relate-t-il, ce sont des entreprises en démarrage ou en expansion dans des secteurs d'activité limités, à savoir le primaire, le manufacturier et ce qu'on appelle le tertiaire moteur, c'est-à-dire tout ce qui finit en "ique" (informatique, robotique, scientifique, etc.).» L'aide des SOLIDE s'adresse entre autre aux jeunes entrepreneurs qui ont une bonne idée ainsi qu'aux entreprises existantes qui sont en expansion. Dans tous les cas, cette aide se limite à des sommes comprises entre 5000 et 50 000 \$. «L'un de nos critères est, bien sûr, la création d'emploi, dit-il, mais toutefois pas des emplois à tout prix! C'est-à-dire que nous ne cherchons pas à créer des emplois qui disparaîtront au bout de six mois... Par conséquent, la viabilité économique du projet est aussi importante.»

Parmi les critères d'évaluation de chaque projet soumis à une SOLIDE, celui-ci doit donc être viable, rentable et contribuer à créer ou à maintenir des emplois permanents — il ne doit pas par conséquent constituer un simple déplacement d'emplois. L'entrepreneur doit également faire preuve d'ouverture envers ses travailleurs et entretenir de bonnes relations de travail. Son exper-

tise et l'importance de sa mise de fonds ainsi que les retombées économiques du projet sont aussi prises en compte.

M. Laforest précise que l'aide apportée par les SOLIDE diffère du financement traditionnel fourni par les institutions financières. «C'est un financement non-garanti; nous utilisons un véhicule qui s'appelle le prêt participatif.»

«On vient nous voir pour différentes raisons, poursuit-il encore. Ça peut même être un projet qui demande plus de 50 000 \$ d'investissements. Dans ce cas, la SOLIDE peut s'unir avec d'autres fonds pour rassembler, par exemple, des sommes atteignant les 100 à 150 000 \$. On fait d'ailleurs beaucoup de partenariats de ce genre. Autre situation: parfois d'autres sources de financement ne disposent pas sur le moment de fonds disponibles, alors nous sommes là avec nos propres ressources. Il arrive même que certains projets ne soient pas acceptés ailleurs mais que nous fournissons quand même une porte d'entrée... Il y a donc de nombreuses raisons pour lesquelles les gens viennent nous voir.»

UN LEVIER DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

Chaque SOLIDE est une corporation à but non lucratif qui gère un fonds d'investissement dans le but d'aider financièrement et techniquement les entreprises nouvelles et existantes afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire de la MRC et des municipalités d'une communauté urbaine ou hors MRC.

L'interêt d'une SOLIDE est de bien s'implanter dans son milieu. Ainsi, son conseil d'administration se compose de personnes provenant du territoire de la municipalité et il jouit d'une autonomie décisionnelle complète. Ce conseil est en outre appuyé localement dans son travail par les MRC, les Centres locaux de développement, les Corporations de développement économique et communautaire et les Sociétés d'aide au développement des collectivités.

Pour obtenir toute l'information sur les SOLIDE, visitez le site Internet de SOLIDEQ au www.solideq.qc.ca

FONDS de solidarité FTQ

Une entrevue avec Raymond Bachand

Du capital créateur d'emplois

Alimenter la croissance des entreprises

En avril 1997, Raymond Bachand devenait président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ. Sous son impulsion et à la faveur d'une conjoncture économique favorable, les succès se sont multipliés. L'actif net du Fonds s'est accru de 47 % depuis deux ans, passant de 2,63 milliards \$ en juin 1998 à 3,86 milliards \$ en juin 2000. Le nombre d'actionnaires s'est accru de 23 % durant la même période et s'élève à plus de 426.000 personnes. Le Fonds contribue aujourd'hui à la création, au maintien ou à la sauvegarde de plus de 91.000 emplois. Il étend ses racines sur l'ensemble du territoire québécois et les investissements ne cessent de se diversifier à l'endroit de petites et moyennes entreprises de plus en plus nombreuses.

Les résultats du dernier exercice financier sont très satisfaisants. Le bénéfice net a connu une hausse spectaculaire de 136 %. Le rendement du Fonds a atteint son plus haut sommet au cours des quatre dernières années et s'est élevé à 8,6 %. Le rendement à l'actionnaire est évidemment beaucoup plus élevé puisqu'il faut tenir compte des crédits d'impôts dont l'actionnaire bénéficie. Quant au ratio des frais d'exploitation, il a été ramené sous la barre des 2 %.

De façon générale, le président-directeur général se réjouit de cette situation avantageuse. «Le portefeuille d'investissements a dégagé un rendement de près de 16 %. À ce sujet, la bonne nouvelle c'est que ce rendement est réparti à peu près partout à la grandeur du portefeuille.» Il explique cet équilibre de la sorte: «Notre stratégie basée sur la constitution d'équipes spécialisées par secteur d'intervention a porté fruit. Nos équipes ont atteint un degré d'expertise et de maturité qui leur permet d'agir avec une plus grande efficacité dans le support aux entreprises partenaires.»

UNE ÉCONOMIE TRADITIONNELLE SERVIE À LA MODERNE

Le Fonds accélère le rythme de ses investissements. Il a augmenté de un milliard de dollars qu'elle était l'an dernier à 1,3 milliards \$ sa prévision totale d'investissement pour les trois prochaines années. «Nous sommes très différents de tous les fonds de capital de risque en Amérique du Nord, qui sont dans une proportion de 80 à 90 % à caractère technologique. Environ 70 % à 75 % de notre portefeuille va demeurer dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, industrielle et de service. Notre mission première se situe toujours au cœur de l'économie traditionnelle, servie à la moderne», annonce le président-directeur général. Environ 30 % des investissements du Fonds sont tout de même effectués dans des secteurs de pointe liés aux nouvelles technologies, ce qui le place au deuxième rang au Québec dans ce domaine d'activités avec un portefeuille de près de 800 millions \$.

LES COUPS DE POUCE AUX ENTREPRISES ET AUX RÉGIONS

M. Bachand observe que les entrepreneurs éprouvent souvent une réelle difficulté à partager la propriété de leur entreprise, mais qu'ils n'ont pas le choix s'ils veulent maintenir leur croissance. «Les marchés s'internationalisent même pour les PME. Nos PME québécoises doivent s'ouvrir au capital pour se moderniser. Les secteurs traditionnels font face au même défi parce qu'ils tendent eux aussi à devenir technologiques au niveau de la robotisation et de l'informatisation.»

Encore faut-il que le capital soit disponible au moment et à l'endroit où il est nécessaire. Raymond Bachand répète inlassablement les mêmes propos à chaque fois qu'il en a l'occasion: «Partout où un entrepreneur élabore un projet rentable et créateur d'emplois, il doit avoir accès à du financement. Notre philosophie consiste à rendre disponible le capital là où il peut être utile», martèle-t-il.

Le besoin de capital de développement est aussi réel dans les régions que dans les grands centres urbains. Voilà pourquoi le Fonds a poursuivi depuis plusieurs années une stratégie de présence dans toutes les régions, par le biais des 86 SOLIDE et des 17 Fonds régionaux de solidarité, et dans pratiquement tous les secteurs de l'économie québécoise, soit directement ou par l'entremise de la constellation de fonds spécialisés auquel il participe.

UNE AIDE ACCRUE AUX ENTREPRISES FAMILIALES

Les entreprises familiales québécoises réussissent rarement à traverser le passage de la première à la deuxième et à la troisième génération. En fait, seule une sur dix survit à cette mutation à cause de problèmes de capitalisation et d'une mauvaise compréhension de la dynamique «famille-entreprise». Voilà pourquoi le Fonds a investi des sommes importantes pour développer un concept unique au monde mis au point par la Fondation des familles en affaires de Philippe de Gaspé Beaubien. Les familles en affaires peuvent désormais compter sur des moyens concrets pour les aider à concilier les valeurs de l'entreprise avec celles de la famille.

Ce volet axé sur la formation sera complété très prochainement par un programme financier destiné à favoriser la transition de la propriété des entreprises familiales, qui a nécessité une évolution significative de la philosophie d'investissement du Fonds. M. Bachand explique: «Normalement, le Fonds investit pour développer l'entreprise et y créer des emplois. Nous n'acceptons pas de financer des transactions qui ont comme seul objectif d'enrichir un entrepreneur. Mais que fait-on devant un entrepreneur père de famille, qui a investi toute sa vie et sa

fortune dans l'entreprise familiale et qui veut prendre un repos bien mérité? Il a le choix entre vendre à des étrangers, ou alors laisser l'entreprise à ses enfants, mais ceux-ci n'ont pas le capital pour racheter. En pareille circonstance, le Fonds peut jouer un rôle important, en fournissant le capital requis pour permettre la transition de la propriété de l'entreprise d'une génération à l'autre.»

EXPORTATIONS ET COMPÉTITION

Au Québec de 50 % à 55 % du produit intérieur brut (PIB) est exporté. Dans cette perspective, les exportations occupent un champ de plus en plus considérable dans de nombreuses entreprises québécoises et la plupart d'entre elles font appel à la capitalisation pour rencontrer leurs obligations financières dans ce domaine. «Là où elles sont touchées, c'est aussi par la concurrence accrue qui se pointe à l'horizon, notamment du côté des pays asiatiques. Elles doivent se moderniser parce que même dans les secteurs traditionnels, il faut se montrer extrêmement compétitifs», fait valoir Raymond Bachand. Selon lui, le groupe de financement à l'exportation du Fonds n'a pas seulement comme mission d'investir dans des projets économiques hors Québec qui ont des retombées ici, mais il doit aussi apporter des conseils pertinents aux entrepreneurs sur le fonctionnement et l'évolution des marchés étrangers.

Propos recueillis par Réginald Harvey



Les fonds régionaux de solidarité

Le pouvoir aux régions!

72 millions \$ dans 217 entreprises et 6317 emplois créés ou consolidés

«Les 17 Fonds régionaux de solidarité ont toute l'autonomie requise pour investir. Le Fonds de solidarité FTQ estime que les intervenants régionaux sont les mieux placés pour évaluer et suivre les projets conçus en région», affirme René Roy, secrétaire général de la FTQ et secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ.

FRANÇOIS HUOT

Le 30 septembre 1998 est une date importante pour l'économie de Sherbrooke. Ce jour-là, deux entreprises de la ville sont l'objet d'une prise de contrôle. Une entreprise québécoise — scénario fort connu — était achetée par des Américains. Par contre la compagnie de propriété familiale américaine Beckwith Bemis, spécialisée dans les tissus enduits de plastique, était acquise par des Québécois avec une participation de 500 000 \$ du Fonds régional de solidarité Estrie.

Cet investissement est l'un de ceux dont parle le plus fièrement Luc Pinard, directeur général de ce Fonds. Il y a de quoi: près de 40 emplois qui semblaient compromis ont été consolidés et l'achat de Beckwith Bemis montrait que les Québécois pouvaient, eux aussi, acheter des entreprises étrangères.

Le concept des fonds régionaux est apparu lorsque le ministre des Finances du Québec a annoncé, lors du discours sur le budget 1995-1996, que le gouvernement s'associait avec le Fonds de solidarité pour mettre sur pied 17 fonds de capital de risque couvrant toutes les régions du Québec. Contrairement à ce que certains pensent encore — à tort — il n'est pas nécessaire qu'il y ait une présence syndicale quelconque pour recevoir l'aide d'un fonds régional ou du Fonds de solidarité lui-même.

Lancés à partir d'octobre 1995 avec six millions de dollars chacun fournis par le Fonds de solidarité FTQ, les fonds régionaux annonçaient quelques mois plus tard leurs premiers investissements. Cinq ans plus tard, au 30 septembre 2000, les fonds régionaux offrent un bilan fort satisfaisant avec des investissements de quelque 72 millions dans 217 entreprises où 6317 emplois ont été créés ou consolidés.

«Mais le bilan des fonds régionaux de solidarité dépasse l'ordre des

chiffres car ils poursuivent d'autres objectifs reliés à l'épanouissement des régions, soit le développement d'une expertise d'investissement, l'enracinement des entreprises, et la prise en charge du développement par les gens des régions» précise René Roy.

Sur ce point, l'un des «pères» des fonds régionaux, Maurice Prud'homme, qui occupe le poste de vice-président de groupe aux participations au Fonds, est sans ambiguïté: «Les fonds régionaux sont réellement dirigés par leurs conseils d'administrations formés de gens issus du milieu. Ce sont les membres des conseils, informés et soutenus par leur personnel, qui acceptent ou refusent les demandes d'investissement.»

Les entrepreneurs doivent présenter un plan d'affaires bien structuré. Beaucoup d'excellents dossiers sont ainsi amenés aux fonds régionaux de solidarité, permettant de trouver le financement nécessaire pour lancer une entreprise ou en modifier la trajectoire.

Pouvant investir entre 50 000 \$ et 750 000 \$, les fonds régionaux envoient au Fonds de solidarité les dossiers reliés à des investissements plus importants. Par contre, quand il s'agit d'investissements de 5000 \$ à 50 000 \$, la demande est dirigée vers l'une des 86 SOLIDE. (Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi).

UNE ÎLE, UN FONDS RÉGIONAL

Avec 24 entreprises partenaires, le Fonds régional de solidarité de l'Île de Montréal est le plus important des fonds régionaux. Il est particulièrement actif, explique la directrice générale Danielle Blanchard, dans les nouvelles entreprises des secteurs de la santé et des technologies de l'information. L'un des «beaux cas» concerne le Groupe JBGL, qui exploite un créneau

nouveau, celui des moments d'attente au téléphone lorsqu'un consommateur appelle une entreprise. Proposant des produits libres de droits d'auteurs (musique) et modifiable aisément par le client, JBGL offre aux entreprises l'occasion de mieux servir leurs clients. De grandes entreprises comme AT & T, Texaco, BCE Emergis sont déjà des clientes de JBGL.

Le président du Groupe, James Thibault, raconte comment l'intervention du Fonds régional de Montréal a été opportune: «La recherche de financement n'a pas été chose facile au départ. Il n'y a pas encore beaucoup de capitaux disponibles pour le démarrage d'entreprises. Mais le Fonds régional a cru en nous; il est beaucoup plus qu'un simple investisseur; c'est un partenaire à part entière de l'entreprise. Il comprend d'où on vient et la direction vers laquelle on veut aller.»

«Nous avons bénéficié d'un investissement conjoint avec RESO Investissements, une société de la grande famille du Fonds de solidarité. Cette collaboration étroite avec nos partenaires financiers a apporté une réelle plus-value à notre entreprise. Nous sommes fiers du chemin parcouru et des onze emplois créés. Nous voyons que nous avons encore beaucoup de travail et d'effort à faire, mais forts de nos réalisations et de l'appui de nos partenaires, nous croyons que nous irons loin!»

Pour connaître les détails de cette collaboration: http://www.sdr.gouv.qc.ca/prg2_4.htm Pour obtenir les coordonnées des fonds régionaux et emprunter les liens conduisant à leurs sites Internet, voir: http://www.fondsftq.com/fr/rap/pme/reseau/fonds_reg_carte.html

construction de structures d'acier: le produit de sa première émission publique accélérera sa croissance sur les marchés internationaux Ces investissements permettent à 187 ex-travailleurs de Dominion Bridge de réintégrer le marché du travail et garantissent la création d'ici deux ans de 50 nouveaux emplois au sein du Groupe ADF, un des moteurs économiques de la région de Lanaudière.

ENTOURAGE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

SERVICES TECHNIQUES

Longueuil — C'est en disant «mission accomplie» que le Fonds a décidé de se retirer d'Entourage Solutions Technologiques à la fin de 1999. Entreprise de pointe dans un secteur en pleine expansion, Entourage s'est hissé au rang de chef de file nord-américain dans son domaine d'expertise et présente un excellent potentiel de développement. Lors de sa création en 1995, le Fonds avait d'ailleurs manifesté son intention de passer le flambeau au moment opportun. L'occasion idéale s'est présentée, alors qu'Entourage avait atteint un niveau de maturité satisfaisant, avec plus de 2000 employés actifs au Québec et en Ontario.

ENVIRONNEMENT SNF

RECYCLAGE

Laval — Chef de file de la récupération, du recyclage et de la transformation des rebuts de métaux ferreux et non-ferreux dans le nord-est de l'Amérique du Nord, SNF est, avec ses 11 filiales au Québec et au Nouveau-Brunswick, un des leaders nord-américains de son industrie. Dans le cadre de sa nouvelle phase d'expansion, le Fonds engage en 1999 25 M \$ dans cette entreprise afin de lui permettre de construire une usine d'affinage d'aluminium secondaire, de procéder à des acquisitions et de soutenir sa croissance. Ce projet sera porteur de richesse pour le Québec, les produits d'aluminium semi-finis étant jusqu'à présent importés. En outre, la réalisation du plan de croissance de SNF créera, au cours des prochains mois, plus d'une centaine d'emplois qui s'ajouteront aux 268 emplois actuels.

FROMAGERIE DU PIED-DE-VENT

PRODUITS LAITIERS

Iles-de-la-Madeleine — Pour favoriser le démarrage d'une fromagerie artisanale spécialisée dans le fromage au lait cru, le Fonds régional de solidarité Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine a engagé cette année 85 000 \$ dans Fromagerie du Pied-de-vent, relançant ainsi la production laitière aux Iles-de-la-Madeleine. Avec une équipe de cinq personnes, l'entreprise fabrique actuellement deux types de fromage qu'elle distribue aux Iles et dans les régions de Montréal et de Québec. Depuis son démarrage, elle accumule les éloges et les prix, soulignant l'originalité de son projet et la qualité de sa production.

GRUPE INDUSTRIEL CHARL-POL

MACHINERIE LOURDE

La Baie — C'est un montant de 15,5 millions \$ que le Fonds investit en 2000 dans le groupe industriel Charl-Pol, cette entreprise spécialisée dans la fabrication et l'usinage d'équipements lourds mécano-soudés faits d'acier et d'aluminium, maintenant ainsi 366 emplois et garantissant la création de 74 nouveaux postes. Entreprise familiale fondée en 1921, Charl-Pol est maintenant gérée par les petits-fils du fondateur, Joe Tremblay, et possède maintenant quatre usines sises à Portneuf et à La Baie regroupées en trois compagnies distinctes: les Entreprises Charl-Pol, Industrie de gestion et de machinerie G.M.I. et les Industries Portneuf.

GRUPE MASKA-LAFORO

ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

Sainte-Claire — Industrie spécialisée dans la fabrication de poulies de métal destinées aux marchés des secteurs industriels, le Groupe Maska-Laforo vient de recevoir du Fonds un investissement de 5 millions \$. Cela permettra aux cours des trois prochaines années de créer 70 emplois qui s'ajouteront aux 227 déjà existants. Le groupe est un chef de file dans les deux secteurs où il œuvre. Poulies Maska conçoit et réalise des produits, entre autres pour l'industrie agro-alimentaire, la construction, le génie civil, l'industrie du fer et de l'acier, comme de l'automobile. Fonderie industrielle Laforo est spécialisée dans le coulage de moules de fonte grise et de fonte ductile.

GRUPE POLYCOR

GRANITE BUISSIÈRE

CARRIÈRE INDUSTRIELLE

Lac-Mégantic — En 1992, le Fonds conclut un investissement de 2,5 millions \$ en capital-actions dans le Groupe Polycor, une entreprise spécialisée dans l'extraction et la transformation du granite, ce qui permet à la compagnie d'acquiescer Dumas et Voyer, une des plus importantes carrières de granite du Canada. En mars dernier, Polycor, devenu Polycor International, s'associe au Fonds, qui y a d'un investissement de 1,8 million \$ pour le développement d'une entreprise du groupe, Granite Bussièrre, qui acquiesce ainsi Granilac inc. et ses cinq carrières, dont celle de Noir Cambrien, particulièrement convoitée. Cela s'ajoute aux 3 millions \$ déjà investis dans cette seule entreprise. Avec 18 carrières en activité, le groupe emploie près de 300 personnes et le chiffre d'affaires dépasse annuellement 40 millions \$.

FONDS de solidarité FTQ

Historique

Né de la crise, pour créer de l'emploi

Portrait d'une institution en croissance

Le Fonds de solidarité FTQ a été créé en 1983. Cette institution vouée à la création d'emploi a connu une croissance constante, qui s'est nettement accélérée depuis quelques années.

~ REGINALD HARVEY ~

GROUPE ROBERT TRANSPORT ROUTIER

Montréal — Important transporteur québécois, aussi actif en Ontario, dans les Maritimes et aux États-Unis, le Groupe Robert emploie plus de mille personnes, dont 986 œuvrant au Québec. Quand, en 1993, le Fonds investit 10 millions \$ pour aider à sa croissance et à sa modernisation, 40 nouveaux emplois étaient alors créés, le parc de véhicules augmenté et l'intégration informatique favorisée.

HARMONIUM INTERNATIONAL PRODUCTION DE CULTURES PROBIOTIQUES

Blainville — En plus de la participation du Fonds d'investissement bioalimentaire, le Fonds, en 2000, a investi 400 000 \$ dans le démarrage de Harmonium, garantissant la création de 35 emplois sur cinq ans. L'obtention d'une licence de production et de commercialisation d'un produit probiotique auprès de la société française conceptrice a donné le coup d'envoi à cette nouvelle entreprise. Propio-Fidus, tel est le produit, représentera une part importante du chiffre d'affaires de cette entreprise qui œuvre aussi dans le domaine des cultures probiotiques plus traditionnelles.

HERVÉ POMERLEAU INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Saint-Georges-de Beauce — Avec ses 740 employés, auxquels s'ajoutent 160 autres personnes d'ici 2002, le groupe de sociétés Pomerleau est le plus important constructeur au Québec. En 1999, le Fonds injecte 6 millions dans cette entreprise qui œuvre dans le domaine commercial, industriel, institutionnel et participe à de grands travaux de génie civil. Le Groupe maintient des bureaux à Saint-Georges, Québec, Longueuil et Ottawa.

HYDROSERRE MIRABEL PRODUITS ET TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRES

Saint-Augustin — Conjointement avec le Fonds agro-alimentaire et forestier, le Fonds accompagne ce complexe sericole depuis cinq ans. Après un important programme d'agrandissement de ses installations, HydroSerre nécessitait une modernisation de son équipement. Le Fonds a tenu cette année à soutenir ce projet par un investissement additionnel de 1,5 million \$, en raison de l'apport économique et technologique significatif d'HydroSerre, qui a développé une expertise de culture unique, à fort potentiel, et doublé le nombre de ses employés depuis 1995. L'entreprise affiche une croissance et un rendement satisfaisants dans sa niche de marché, soit les laitues et d'autres variétés de salades hydroponiques vendues au Québec, en Ontario et dans les régions de New York, Boston et de Chicago.

JUSTINA McCAFFREY HAUTE COUTURE DESIGN DE MODE

Hull — Reconnue comme l'une des meilleurs designers au Canada, Justina MacCaffrey vend ses produits par un réseau de 24 boutiques réparties dans 20 états américains. Le Fonds régional de Solidarité Outaouais a investi cette année 100 000 \$ dans l'entreprise.

KEMESTRIE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Sherbrooke — Issue du Groupe de recherche sur les technologies et procédés de conversion (GRPTC) de l'université de Sherbrooke, Kemestrie est une société de recherche et de développement technologique spécialisée dans le développement de la biomasse et des macromolécules naturelles. En 1998, le Fonds régional de Solidarité Estrie investit 350 000 \$ du million nécessaire pour faire la démonstration pilote d'une nouvelle technologie de celluloses microcristallines.

LES LABORATOIRES AETERNA PRODUITS THÉRAPEUTIQUES

Québec — Inscrite à la Bourse de Toronto et au NASDAQ, Aeterna a établi sa réputation pour avoir développé le composé inhibiteur d'angiogénèse AE-941/Neovastat, destiné au traitement de différentes formes de cancers. Ce produit a été sélectionné par le National Cancer Institute, aux États-Unis, pour être utilisé dans une étude de phase III sur le cancer du poumon. Par ailleurs, une autre étude de phase III a débuté sur le cancer du rein. Il est prévu que le Neovastat soit commercialisé à moyen terme. Ce produit est protégé par quatre brevets et trois autres sont en instance d'approbation. Le Fonds a investi au total 11,9 millions \$ dans Aeterna, en novembre 1999 et en mai 2000, afin de soutenir l'entreprise dans le développement clinique de son médicament dans d'autres indications. Aeterna vise des marchés en forte croissance, à l'échelle mondiale.

LOCATION GRANDCHAMP SERVICES DE SOUTIEN

Repentigny — Pour cette entreprise en croissance, où 45 personnes peuvent être employées, à temps plein et partiel, l'investissement de 500 000 \$ que le Fonds régional de Solidarité Lanaudière lui accorde lui permet en 1999 de procéder à l'acquisition d'immobilisations et d'accroître son fonds de roulement. Location Grandchamp œuvre dans le domaine de la location de chapiteaux et de tentes, dans la location d'équipements de réception et le secteur de la buanderie commerciale et résidentielle.

À l'instar de bien des sociétés occidentales, le Québec a traversé au début des années 1980 une très grave récession. Le taux de chômage frôlait les 15 %. Les petites et les moyennes entreprises (PME) croulaient sous le poids des taux d'intérêt élevés. Plusieurs d'entre elles ne se sont jamais relevées à la suite de ce dérèglement des marchés et ont tout simplement été rayées de la carte. Devant la gravité de la situation, le premier ministre du Québec, René Lévesque, lançait en avril 1982 un pressant appel à la solidarité de tous et chacun au cours du sommet socio-économique de Québec convoqué par son gouvernement. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) passait à l'action et proposait à ses membres l'adoption d'une nouvelle politique syndicale de nature à enrayer les licenciements et les fermetures d'entreprises. Louis Laberge, alors président de la plus grande centrale syndicale du Québec, déclarait : « Nous devons répondre à l'urgence de l'heure chez nos membres et dans la société québécoise, soit le maintien et la création d'emplois. Sinon, à quoi servent les syndicats? »

À peu près un an plus tard, la FTQ mettait sur pied son projet novateur d'un fonds de solidarité pour les travailleurs. Celui-ci voyait officiellement le jour au moment où l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi créant le Fonds de solidarité FTQ le 23 juin 1983. Grâce à son existence, la Fédération projetait d'investir du capital de risque dans la PME québécoise. Les gouvernements provincial et fédéral saluaient cette initiative en accordant aux futurs actionnaires du Fonds des conditions fiscales avantageuses.

MILITANTISME

À la même époque, les syndiqués de la FTQ se sont mis à l'œuvre et ils ont recueilli en l'espace de trois semaines plus d'un demi-million de dollars au cours d'une campagne de souscription intensive. Par la suite, des travailleurs devinrent les véritables porte-parole du Fonds en milieu syndical. Ils furent à la fois chargés du recrutement d'actionnaires et de la transmission auprès de leurs collègues de l'information au sujet du nouveau produit à saveur économique de la FTQ. À partir de là, ces gens de la base ont formé la troupe de choc du Fonds de solidarité, qui a envahi le vaste terrain syndical de la FTQ. Elle sera connue sous le nom des Responsables locales et des responsables locaux, les RL, et participe toujours étroitement au succès du mouvement.

En 1984, les premiers employés du Fonds s'installent dans leurs meubles. Louise Sanscartier, aujourd'hui vice-présidente à la direction générale et au développement corporatif et technologique du Fonds de solidarité, fait alors partie d'une équipe composée d'une dizaine de personnes. Première femme cadre recrutée par le Fonds, elle signale qu'à son arrivée le 12 mars 1984 quelque 600 actionnaires avaient souscrit pour environ

600 mille dollars et que le mouvement disposait d'un prêt de 10 millions de dollars. « Ces actionnaires-là étaient en majorité des amis ou des relations de Claude Blanchet et de Louis Laberge. Quelque temps avant mon arrivée, un réseau s'était peu à peu développé autour de ces deux leaders, dont les membres portaient avec leurs bâtons de pèlerin afin de convaincre leur entourage de signer un chèque de mille dollars », se souvient Mme Sanscartier.

INVENTION ET CROISSANCE

Depuis les débuts, la progression a été constante. « De 10 employés, nous sommes passés à 40 puis à 100. Le Fonds compte aujourd'hui environ 350 employés permanents. Il s'agissait d'étapes importantes... C'est comme si j'avais travaillé pour plusieurs organisations différentes. On était des généralistes confrontés à toutes sortes de problèmes et soumis à des questions variées durant le temps où le nombre d'employés s'est maintenu en dessous de 100 personnes », se remémore-t-elle. Les travailleurs ont dû faire preuve de compétence mais aussi d'invention et de responsabilisation dans un monde en pleine mutation. « Ici au Fonds, nous sommes devenus des agents de changement et nous avons pu faire évoluer la situation », assure-t-elle.

Au 30 juin 2000, l'actif net du Fonds était de 3,86 milliards \$, une progression de 47 % en deux ans. De ce montant, 2,6 milliards \$ étaient investis dans la PME québécoise. Pendant les deux premières années, tout au plus deux personnes traitaient les dossiers d'investissement alors que le groupe affecté à cette tâche compte aujourd'hui une centaine de professionnels regroupés au sein d'équipes spécialisées qui sont soutenues par d'autres spécialistes de la finance, du marketing, de la gestion d'entreprise.

« L'entreprise s'est transformée en profondeur. Tous les départements de support se sont ajoutés, tels l'informatique, les communications, les services juridiques et les ressources humaines. C'est devenu plus sectoriel, plus spécialisé. Depuis les débuts, notre tâche a consisté à gérer la croissance et je dois dire que c'est très agréable. Nous avons eu dans l'ensemble à régler des beaux problèmes », constate fièrement Louise Sanscartier.

QUATRE GRANDS OBJECTIFS

En adoptant la loi assurant l'existence du Fonds, le législateur avait fixé quatre grands objectifs : le Fonds doit investir dans les entreprises québécoises en vue de la création, du maintien et de la sauvegarde des emplois, recueillir des adhésions par voie de souscriptions en incitant les travailleurs à l'épargne, assurer le développement économique et dispenser de la formation économique.

Les activités du Fonds sont organisées autour de quatre grands axes, soit ceux de l'actionnariat, des investissements, des finances et de la formation.

L'ACTIONNARIAT

L'actionnariat regroupe l'ensemble des services aux actionnaires, depuis l'adhésion du nouvel actionnaire et la coordination des campagnes de souscriptions jusqu'au rachat des actions lorsque l'actionnaire accède à la retraite ou à la pré-retraite ou pour tout autre motif autorisé, en incluant évidemment toutes les activités liées au registrierat.

L'action du personnel de l'actionnariat est prolongée sur le terrain par le réseau des 2000 responsables locaux, les « RL ». Ces derniers, formés par le Fonds aux divers aspects de l'épargne-retraite et des services offerts par le Fonds, assurent un contact permanent avec les actionnaires dans les différents milieux de travail.

LES INVESTISSEMENTS

La loi prévoit que le Fonds doit investir un minimum de 60 % de l'actif moyen de l'année précédente dans du capital de développement, dans des entreprises québécoises, dans le but de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois. Le groupe « investissements » prend donc en charge les opérations relatives aux entreprises à l'intérieur de cinq secteurs spécialisés.

Le premier couvre les activités de l'économie dite « traditionnelle », comme par exemple le domaine manufacturier ou les services. Le deuxième secteur se penche sur des problématiques reliées à la nouvelle économie. Un troisième est affecté au redressement et aux mandats spéciaux. Le quatrième groupe se spécialise dans les exportations. Finalement, il y a le secteur des participations qui gère les investissements du Fonds dans les différentes institutions qui font partie de son réseau. On parle ici des 17 fonds régionaux et des 86 SOLIDE implantés dans diverses municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, ainsi que de l'ensemble des fonds spécialisés où le Fonds est parfois majoritaire, parfois minoritaire.

LES FINANCES

Troisième grand groupe d'importance au sein du Fonds, la vice-présidence aux finances est à l'œuvre dans le domaine des placements, de la gestion financière, de la direction des services financiers et de la fiscalité. Les experts de ce département gèrent la partie des investissements du Fonds qui n'est pas placée en entreprise, sous la forme d'un portefeuille de placements qui permet d'établir un équilibre et surtout une stabilité dans l'actif global du Fonds.

LA FORMATION

Dès 1989, le Fonds créait sa propre fondation d'éducation et de formation économique, qui s'est beaucoup développée au cours des dix dernières années. Le répertoire pédagogique de la vice-présidence à la formation comporte tout un éventail de cours qui s'adressent à diverses catégories de personnes gravitant dans



La formation

L'école de la solidarité

Initier l'employé aux rouages économiques

Les valeurs propres au Fonds de solidarité FTQ trouvent leur expression concrète dans des cours de formation. C'est une évolution. Peut-être une révolution.

~ FRANÇOIS HUOT ~

Quand le Fonds de solidarité investit, il ne fait pas que mettre de l'argent dans une entreprise. Non, l'entreprise devient un « partenaire » et, de ce fait, n'est plus une « entreprise ordinaire » au sens où la philosophie du Fonds est un peu la sienne. En vertu de sa loi constitutive, le Fonds souhaite participer à la formation économique des travailleurs. C'est d'ailleurs pourquoi le Fonds a mis sur pied la Fondation d'éducation et de formation économique.

Concrètement l'atteinte de cet objectif d'éducation emprunte la voie de cours de formation économique. Mais là où pourrait supposer qu'il s'agit de cours généraux sur l'économie, la monnaie ou la bourse, le Fonds propose aux employés d'apprendre à décoder les états financiers de leur entreprise! Les cours sont donnés par les animateurs du Fonds.

En 1997, dans la revue Gestion de l'École des hautes études commerciales, le responsable de la formation au Fonds, Michel Blondin écrivait : « La formation économique comporte deux exigences majeures. D'une part, les employés doivent accepter de faire l'effort d'apprendre ce que sont les concepts et les grandes réalités de l'économie d'une entreprise. D'autre part, l'entreprise, habituée au secret de sa situation financière, doit faire confiance à son personnel au point d'accepter d'ouvrir ses livres et de partager l'information sur l'état de sa situation. »

ACTIONS DIRECTES

Sur le terrain, comment ces ouvertures réciproques sont-elles vécues? À en croire l'évolution — toujours vers le haut — de la valeur de l'action du Fonds, il semble que cela n'a aucunement conduit à l'effondrement des entreprises. Des patrons s'en trouvent par ailleurs fort satisfaits, découvrant que l'entreprise en retirait des avantages. C'est en tout cas ce que pense Pierre-Maurice Vachon, président du Groupe Cartem Wilco inc. de Sainte-Marie-de-Beauce : « Depuis qu'ils ont reçu la formation économique du Fonds, nous remarquons une préoccupation accrue des travailleurs et des travailleuses face au rendement de notre entreprise et nous observons chaque jour une amélioration des relations de travail. »

Chez Bestar, une entreprise de quelque 350 salariés de Lac-Mégantic, le président et chef d'exploitation, Luc Quirion, ajoute que la formation est devenue « un forum d'échanges privilégiés entre les dirigeants de l'entreprise et les employés, forum, qui, grâce à la présence du Fonds, donne une crédibilité additionnelle aux échanges ». Le président du syndicat, Luc Bergeron, est d'accord, ajoutant : « Depuis la formation économique, nous nous sentons associés à l'avenir de l'entreprise. Nous sommes plus intéressés et plus motivés à participer aux changements liés à son évolution. »

Le Fonds s'est penché sur l'impact de ces deux jours à temps plein ouvert à tous les employés d'une entreprise partenaire du Fonds. Selon ces recherches, les salariés sont alors mieux informés et « rassurés sur le futur de l'entreprise », leur expertise « est mise à profit pour la transformation et l'adaptation de l'entreprise aux réalités sociales et économiques actuelles ». Enfin, les salariés comprennent alors que « la sécurité des emplois est directement liée à la santé financière de l'entreprise ».

Ces cours de formation économique ou financière n'est pas le seul offert et par le service de formation économique du Fonds. Un autre est destiné aux entreprises partenaires des fonds régionaux. Comme ces entreprises sont plus petites que celles où le Fonds de solidarité intervient directement (investissements de plus de 750 000 \$), on a conçu un programme de « découverte de l'entreprise ». D'une durée de cinq heures et destiné au personnel (travailleurs et cadres) de plusieurs entreprises, il ne comporte pas la divulgation de données confidentielles. Fondé sur un jeu, une sorte de « monopoly intelligent », ce programme conjugue divertissement et apprentissage. La formation est donnée au cours d'une seule soirée.

Les fonds régionaux et les sociétés locales d'investissement pour le développement de l'emploi (SOLIDE) sont dirigés par des conseils d'administration autonomes assistés d'un directeur général. Les membres de ces conseils et les directeurs généraux exercent donc de grandes responsabilités; c'est pourquoi on a conçu une formation appropriée à leur intention. Celle-ci comprend trois axes de connaissances portant sur le Fonds et sa mission, le capital de risque et les responsabilités des administrateurs. Une autre formation, plus technique, est également offerte.

Au total, ce sont plusieurs milliers de personnes qui, chaque année, reçoivent une formation dispensée par la Fondation d'éducation et de formation économique du Fonds de solidarité. Au fil des ans, tout ce travail devrait aboutir à une transformation des rapports entre partenaires économiques au sein de l'entreprise. Quel en sera le contour final? On ne le sait pas. Né d'un besoin de solidarité après la crise économique du début des années 80, qui a entraîné la mort de nombreuses PME au Québec, le Fonds de solidarité a suscité l'apparition de nouvelles valeurs dont on connaît peut-être la véritable solidité lors de la prochaine crise économique. C'est alors que l'on verra si la solidarité est un vain mot ou une réalité. Mais tous les espoirs sont permis quand on sait que l'évolution — et les révolutions — sont souvent le fruit d'une circulation plus grande de l'information et de l'accroissement des connaissances. C'est justement ce que souhaite et recherche le Fonds de solidarité.

FONDS de solidarité FTQ

Une entrevue avec Henri Massé

La rencontre réussie de deux cultures

Mettre l'économie au service de l'emploi

— RÉGINALD HARVEY —

Henri Massé est le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la plus grande centrale syndicale au Québec dont le nombre de membres dépasse le demi million. Il est aussi le président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ, quatrième porte après le fondateur Louis Laberge, Fernand Daoust et Clément Godbout. Homme d'une profonde culture syndicale, il a milité sa vie durant pour la cause des travailleuses et des travailleurs du Québec. Depuis le virage politique de 1983 qui a donné naissance au Fonds, il est également associé de près à un mouvement à saveur nettement économique bien que le Fonds de solidarité soit largement voué au développement de l'emploi. Bien à l'aise dans les doubles fonctions qu'il remplit, il est le témoin privilégié de la rencontre de deux cultures, l'une à saveur nettement syndicale et l'autre de nature plus économique. Dans une telle perspective, comment la FTQ et le Fonds arrivent-ils à vivre en harmonie et à rendre cohérentes leurs actions ?

UN MARIAGE DIFFICILE MAIS RÉUSSI

Henri Massé répond sans détour à cette question: «Je crois que dans la vie il n'y a jamais rien de facile. À l'intérieur même d'un grand mouvement syndicalisé décentralisé comme la FTQ, le secteur public et le privé se côtoient. Dans le privé, nombreux sont les champs d'activités et c'est loin d'être toujours évident d'accorder les violons. On s'aime beaucoup, on travaille bien et on a du "fun", mais ce n'est pas toujours rose et il existe de vrais débats de fond.» Henri Massé reconnaît que ces remises en question refont surface très souvent entre la FTQ et le Fonds. «C'est le mariage ou l'entrechoc, ou les deux en même temps, de deux cultures, mais je crois que tout va très bien et que cette situation devrait se poursuivre». En milieu syndical, le brassage d'idées et la controverse font partie du lot quotidien. Le respect de tous et chacun s'impose pour harmoniser les débats et faire avancer les choses. À son avis, FTQ et Fonds ont adopté une telle attitude et font preuve d'un tel comportement. Il admet toutefois que le choc des cultures s'est manifesté ouvertement au début de l'existence du Fonds: «Il y a beaucoup de monde qui sont arrivés en provenance du milieu de la finance. Ces gens-là débauchaient chez nous sans posséder de culture syndicale. Maintenant, quand j'entends le discours des conseillers financiers et autres personnels du Fonds, je me sens très fier. C'est évident qu'on n'en fera pas des délégués syndicaux demain matin, mais leur discours a changé», observe franchement le président. Des poches de résistance subsistent, mais dans l'ensemble la paix règne. «Il y a eu des débats idéologiques épou-

variables au moment de la mise sur pied du Fonds, mais je dirais maintenant qu'à 95 % et plus, nos membres ne remettraient pas en cause demain le Fonds de solidarité. Le mariage entre les deux cultures a été réussi», évalue-t-il.

LA MISSION DU FONDS

De l'avis de M. Massé, la mission du Fonds est double et relève dans un premier temps du développement de l'emploi au Québec. Au début de années 1980, le capital de risque était à peu près absent de la scène économique québécoise. «Le Fonds a ouvert la porte à ce genre d'investissement. Aujourd'hui, il y a plusieurs joueurs qui se sont lancés dans la course. Je m'en réjouis parce que leur présence est stimulante, plus particulièrement dans la région de Montréal où les investissements se font nombreux dans la nouvelle économie», dit-il. Il ajoute: «Notre première mission, c'est vraiment l'emploi. À 8,4 %, le taux de chômage demeure trop élevé. Le plein emploi se situe autour de 4 %. Il reste beaucoup de travail à abattre au Québec à ce niveau-là. On pense que des outils sont nécessaires pour intervenir de façon encore plus significative sur l'économie et pour atteindre ce résultat.»

Dans une autre perspective, le Fonds doit maintenir le cap sur le caractère primordial de la formation. «Le développement économique et de l'emploi est trop important pour être laissé dans les seules mains des entreprises ou de l'élite. Il faut que les travailleuses et les travailleurs s'investissent davantage là-dedans», assure le président. De modeste, la formation a pris véritablement son envol au cours des dernières années. Celle-ci débordait des problèmes financiers et revêt un caractère plus économique relié à une vision plus globale attribuable à l'élargissement des marchés. «On parle vraiment de l'orientation des décisions économiques», précise-t-il.

LES RESPONSABLES LOCAUX

Une très large part des succès du Fonds de solidarité est attribuable aux gens de la base qui parcourent le terrain pour provoquer les adhésions d'actionnaires et recueillir leurs souscriptions. «Les responsables locaux» ou «RL», qui se promènent dans les entreprises à la grandeur du territoire, récoltent 80 % des sommes qui forment le capital du Fonds. «L'autre 20 % pourrait même leur être indirectement attribuable. Les RL sont souvent des officiers syndicaux qui siègent dans d'autres organisations socio-économiques et qui parlent du Fonds à tout bout de champ un peu partout. Sans le réseau des RL, on ne serait pas rendu au cinquième du chemin parcouru», croit Henri Massé.

Les RL agissent comme des agents

d'information auprès des futurs actionnaires. «Les rendements du Fonds ne sont pas les mêmes que ceux des institutions traditionnelles. Les RL ne se contentent pas de parler seulement du rendement à tout prix et à tout crin. Ils prennent le temps d'expliquer quelle est la raison d'être du Fonds et dans quoi il investit», ajoute-t-il.

PLUS PRÈS DES JEUNES

Depuis quelque temps, le Fonds de solidarité s'est rapproché des jeunes. En vertu du programme Fonds étudiant solidarité travail du Québec, un projet conjoint de la FTQ, du Fonds et du Gouvernement du Québec, autour de 700 jeunes ont obtenu des emplois d'été dans des syndicats, des organismes communautaires, des coopératives et des PME au cours des deux dernières années. «Plusieurs de ces emplois se situent en milieu syndical. On travaille avec eux, on leur fait voir c'est quoi le mouvement syndical, on les fait participer à des négociations. Au terme de leur emploi, à la fin de l'été, ces jeunes-là ont été sensibilisés au mouvement syndical, coopératif ou communautaire», informe le président. Des démarches se poursuivent actuellement afin de doubler le nombre d'emplois disponibles pour ces jeunes.

À la FTQ, un comité jeunesse vient d'être mis sur pied. «On veut regarder de près quels projets pourraient être réalisés avec les jeunes. Principalement à Montréal, nous examinons comment pourrait s'articuler notre action avec des groupes ethniques. Pour nous, c'est devenu une préoccupation de premier plan», poursuit-il sur ce sujet.

DU RÉGIONAL À L'INTERNATIONAL

Les interventions du Fonds continueront de se multiplier dans les régions. «L'action se poursuivra notamment au niveau des SOLIDE, où il s'est tout de même créé quelque 5000 emplois grâce à cette formule de soutien. Quelques petits projets, qui ont généré un ou deux emplois au départ, ont fait bouler de neige. D'autres, sans être des Bombardier, pourraient en bout de ligne créer de 500 à 700 emplois», fait-il valoir.

Le Fonds s'est doté d'une politique à l'international qui est basée sur le principe de la création d'emplois en territoire québécois. Les investissements à l'étranger doivent rapporter des retombées au Québec. Présent dans 1600 entreprises d'ici, le Fonds est sensibilisé à la problématique des exportations. «Bon nombre de ces entreprises se tournent vers l'international si elles disposaient des moyens et du soutien pour le faire. D'une façon ou d'une autre, par le biais d'un guichet unique ou autrement, nous allons les soutenir dans leur quête de nouveaux marchés», affirme en terminant le président Massé.



Familles en affaires

D'une génération à l'autre

Garantir la survie des entreprises familiales

— FRANÇOIS HUOT —

La majorité des entreprises québécoises sont des PME familiales dont près de 75 % des dirigeants veulent prendre leur retraite d'ici 15 ans. Or le passage d'une entreprise d'une génération à l'autre échoue trop souvent! Pour éviter le pire, le Fonds de solidarité, allié à la Fondation des familles en affaires, propose un «cours» pour que les générations se parlent... et s'entendent!

Le vieillissement de la population québécoise n'aura pas que des incidences sur la consommation des soins de santé. L'un des enjeux les plus importants du phénomène est essentiellement économique selon Jean Martin, président directeur-général de la Fondation d'éducation et de formation économique du Fonds de solidarité: «Les PME et, par conséquent, un pan important de l'économie québécoise sont sur le point de connaître des bouleversements dont les répercussions seront désastreuses si on ne réussit pas à éliminer les difficultés du passage d'une entreprise familiale d'une génération à l'autre. Trop souvent cela résulte en un échec, l'entreprise faisant faillite ou étant vendue — souvent à des étrangers qui la fermeront ou en réduiront son développement. Sur dix entreprises familiales, seulement trois sont transmises aux enfants et une seule aboutit aux mains des petits-enfants.»

L'espérance moyenne de vie d'une PME québécoise est seulement de 25 ans. Si la tendance actuelle se maintient, les PME vont bientôt connaître des jours difficiles car un sondage auprès de leurs fondateurs montre que plus de la moitié (56,2 %) veulent se retirer d'ici à dix ans et 72 % d'ici à 2015 et, si le passé est garant du futur, les créateurs-fondateurs n'accorderont pas beaucoup de temps à la préparation de leur relève.

Or les PME constituent la colonne vertébrale de l'économie québécoise car elles sont à la source de 63 % des emplois (ce pourcentage, contrairement à ce que l'on pourrait croire, augmente — il était de 58 % en 1989). Conclusion «statistique»: Des milliers d'emplois risquent d'être compromis au cours des deux prochaines décennies!

LE SILENCE DES FAMILLES

Si l'impact du phénomène est économique, ses causes, elles, relèvent de l'humain: les familles hésitent à parler ouvertement du passage du flambeau du créateur-fondateur de l'entreprise à ses enfants... et à leurs conjoints! Jean Martin utilise une formule choc pour décrire le phénomène: «Un individu met 30 ans à bâtir une entreprise et consacre à peine 30 heures pour planifier sa succession.»

De multiples causes expliqueraient cette incroyable négligence: la réticence des créateurs-fondateurs d'entreprises à déléguer des responsabilités, les divergences et conflits entre les enfants, l'envie de vendre pour transformer en dollars tout l'actif de l'entreprise, la difficulté de «favoriser» certains enfants plutôt que d'autres, etc. On le sait depuis belle lurette: les questions d'héritage fouissent tout le carburant nécessaire au développement de querelles mortelles entre membres d'une famille. C'est pour toutes ces raisons que l'on se tait et qu'on laisse les événements présider à la destinée des entreprises. Rarement pour le meilleur, mais plutôt pour le pire comme le démontrent les statistiques.

La solution est, comme d'habitude, dans le dialogue. Reste à l'organiser. C'est ce qu'ont entrepris de réaliser l'homme d'affaires Philippe de Gaspé Beaubien et son épouse, Nany, qui créaient en 1993 la Fondation des familles en affaires. Le but de l'organisme est de fournir aux familles en affaires «la formation dont ils ont besoin pour comprendre leurs enjeux et relever leurs défis». S'ils ont créé cette Fondation, c'est parce qu'ils ont constaté que l'enseignement commercial ne s'attarde pas à la complexité humaine propre aux entreprises familiales et que les familles concernées se sentent seules jusqu'au moment où elles en rencontrent d'autres.

Éviter des pertes d'emploi, maintenir à flot des entreprises, former des personnes, voilà des thèmes chers au Fonds de solidarité, qui n'est pas un simple fonds d'investissement, car il s'intéresse et investit — via sa Fondation

d'éducation et de formation économique — dans le «capital social», c'est-à-dire les personnes, les régions, les communautés. Unissant leurs forces, les deux fondations proposent un programme unique — La Carte routière — dont le Fonds de solidarité est en quelque sorte le «distributeur exclusif» pour le Québec francophone. Mais toute entreprise, qu'elle soit partenaire ou non du Fonds, peut participer à l'expérience.

UNE DÉMARCHÉ, PAS UN COURS

L'analogie avec une carte routière tient au fait qu'une carte permet de trouver la bonne route entre deux points. «Par contre, explique Michel Dupont-Hébert, l'un des responsables du programme au Fonds, il n'est pas question de fournir un itinéraire précis car le propre de la démarche, c'est justement d'amener les familles à trouver une solution originale et adaptée à leur situation.» Si chaque famille est invitée à identifier ce qui lui convient, les rencontres rassemblent des participants de plusieurs familles de sorte qu'il y ait environ 30 participants. Et, comme les questions sont complexes, ce sont trois fins de semaine (non consécutives) qui sont consacrées à l'expérience.

Pour les aider à emprunter le «sentier du dialogue», le cas d'une famille fictive leur est présenté dans un document vidéo dont les acteurs sont de vrais comédiens professionnels. Au fil des séquences, dix grands points sont abordés (gestion des conflits, structure décisionnelle, planification, etc.). Si ces mots semblent à priori abstraits, ils ne le sont pas car l'histoire présentée reflète bien la réalité d'une famille engagée dans les affaires; par ailleurs deux «facilitateurs» sont là pour permettre aux quelque 30 participants des cinq ou six familles présentes de plonger dans le vif du sujet. Les quelques expériences menées jusqu'à maintenant montrent qu'il est préférable de réunir des familles qui ne se connaissent pas et provenant d'entreprises différentes par la taille et la vocation, de tenir les rencontres dans des lieux un peu éloignés des résidences des uns et

des autres. Bref, un vent de liberté doit souffler pour que les langues se délient et que les cœurs s'ouvrent.

Le coût de tout cela? Il varie selon le nombre de participants et le lien entre l'entreprise et le Fonds. Grosso modo, il en coûte 1200 \$ par personne (hébergement et repas non inclus), mais ce tarif baisse de 50 % à partir du sixième participant d'une même famille. Si ce coût peut sembler excessif à certains, il reste qu'il est petit comparativement aux activités habituelles de formation.

Par ailleurs, ce coût est insignifiant par rapport aux difficultés engendrées par une mauvaise préparation de la relève, qui peut mener jusqu'à la faillite de l'entreprise. Enfin, les quelques participants aux premières expériences semblent fort satisfaits. Paulin Tardif, président et chef de la direction de Bestar (une entreprise de meubles préfabriqués de 350 employés à Lac-Mégantic), est sorti enthousiaste de ces rencontres: «Il est important de donner à mes enfants la possibilité d'être un jour patrons de l'entreprise. La Carte routière m'a permis de découvrir que la vie des familles en affaires est une expérience complexe qui peut s'organiser selon des règles efficaces. C'est une discipline qui exige autant de rigueur que les affaires.»

Mais l'enjeu, le maintien d'emplois, en vaut la chandelle. C'est pour ce motif que le Fonds de solidarité «se mêle d'affaires de famille!»

Pour en savoir plus sur Philippe de Gaspé Beaubien, voir le site: http://www.rcc.ryerson.ca/ccf/personal/hof/bcauba_f.html

La Fondation des familles en affaires dispose d'un site Internet où elle présente ses activités et cours: <http://famillesaffaires.com/>.

La Carte routière pour les familles en affaires: <http://www.relevpme.com/>

LA MAISON DES FUTAILLES, S.E.C. ET DULONG FRÈRES ET FILS

AGRO-ALIMENTAIRE

Montréal — Afin de rentabiliser une usine de premier plan et d'assurer l'avenir de ses travailleurs, naît en 1999 la Maison des Futailles, s.e.c. Issue du partenariat entre le Fonds, la SAQ et deux producteurs de vin québécois, elle a atteint la taille critique suffisante pour se hisser parmi les plus importants embouteilleurs de vins au Québec. Cet investissement de 34,3 M \$ du Fonds a d'ores et déjà des retombées positives quand les parts de marché des produits des partenaires de la nouvelle société en commandite se sont accrues chez les détaillants en alimentation. En retour, une centaine d'emplois à l'usine d'embouteillage ont été maintenus. Par la suite, le Fonds acquiert, au coût de 10 M \$, une participation minoritaire dans Dulong Frères et Fils, un important négociant en vins de Bordeaux; au terme de cette transaction, Dulong Frères et Fils fera embouteiller par la Maison des Futailles, s.e.c. une portion appréciable de ses vins destinés au marché nord-américain. L'élargissement de la gamme de produits conjugué à la diversification géographique de ses marchés résulteront en la création de 50 nouveaux emplois au Québec d'ici 2004.

MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE

Saint-Hilaire — Yvon Deschamps est devenu partenaire du Fonds en 1996 en se portant acquéreur d'une participation qui faisait de lui l'actionnaire majoritaire d'une entreprise hôtelière. Le Manoir Rouville-Campbell, qui emploie 30 personnes, est un atout touristique majeur en Montérégie avec ses 26 chambres et ses salles de banquets et de réunions.

MRT ROBOTIQUE

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Saint-Élie-d'Orford — Le Fonds régional de solidarité Estrie a soutenu cette année une jeune entreprise de robotique alors qu'avec un montant additionnel de 228 000 \$, il l'aide à émettre dans de nouvelles installations afin de répondre plus adéquatement aux besoins de ses nouveaux clients. Spécialisée dans deux procédés de fabrication robotisés, soit la coupe au jet d'eau et l'application de scellant, l'entreprise emploie actuellement 16 personnes, auxquelles se joindront quatre nouveaux employés dans les prochains mois.

NOVABUS

VÉHICULES DE TRANSPORT

Montréal — C'est avec le sentiment d'avoir accompli sa mission que le Fonds vend en 1997 les actions qu'il détenait dans Novabus à la compagnie suédoise Volvo. En 1991, il avait participé à la relance de l'ancienne usine de camions de Pierreville devenu Nova Quintech, sauvant 50 emplois et en créant 200 autres. En 1993, était décidé le rachat de MCI, le manufacturier d'autobus de Saint-Eustache, mettant alors sur pied Novabus et sauvant 110 emplois tout en en créant 11 autres. Au moment de la vente, la compagnie comptait 700 employés et était aussi propriétaire de deux centres de fabrication aux États-Unis. Bombardier s'était joint au Fonds en tant que partenaire en 1994.

OWENS CORNING CANADA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Candiac — L'intervention du Fonds en 1999 dans Owens Corning Canada n'est pas sans rappeler le dossier de Kenworth. La reprise des activités de l'usine de Candiac a été rendue possible grâce au rôle de catalyseur joué par le Fonds auprès des gouvernements et de la direction américaine de la société. L'engagement du Fonds à hauteur de 7,5 M \$ revêt une importance particulière en ce qu'il a permis de préserver la seule usine de laine minérale d'isolation résidentielle au Québec. La mise en place du plan d'affaires soumis par le Fonds en fera également la plus rentable des usines canadiennes de sa société mère. La réouverture de l'usine de Candiac a aussi permis la sauvegarde d'une centaine d'emplois.

POLYVALOR

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Montréal — Le Fonds s'associe avec le Fonds de transfert de technologies industrielles de l'École polytechnique de Montréal en 1997 lors de la création de Polyvalor. Cette nouvelle entité reçoit d'une part les brevets, les droits et les actions que possédait alors l'école. D'autre part, la nouvelle équipe de gestionnaires appuiera les chercheurs dont les découvertes auraient des applications commerciales tout en les assistant par ailleurs dans la préparation des plans d'affaires, les négociations commerciales et la recherche de financement de projets. Cet investissement de 2,5 millions \$ du Fonds proposait alors un modèle novateur de financement dans le contexte universitaire.

PROVANCE TECHNOLOGIES

GESTION INFORMATISÉE

Gatineau — Au moment où ProVance initie la commercialisation du logiciel Asset Deck et du module d'interface Asset Outlook, le Fonds régional de Solidarité Outaouais vient d'injecter dans l'entreprise 750 000 \$ afin de lui permettre de s'introduire dans ces marchés hautement concurrentiels. Les analystes américains s'entendent pour dire qu'il y a place pour ce logiciel puissant de gestions des actifs informatiques et matériels conçu pour les grandes sociétés.

FONDS de solidarité FTQ

Crédits d'impôt et services à la clientèle

Être actionnaire

Les avantages du Fonds de solidarité FTQ

~ PIERRE VALLÉE ~

RENAUD-BRAY ET GARNEAU MARCHÉ DU LIVRE

Montréal — La saga des librairies Champigny, Garneau et Renaud-Bray connaît une conclusion heureuse en 1999 quand le Fonds et la Société de développement des industries culturelles (SODEC) soutiennent par leurs investissements, respectivement de trois millions et un million et demi de dollars, l'entente qui décide de la fusion des librairies Renaud-Bray et Garneau et finalisent l'acquisition de la librairie Champigny. Pour le milieu du livre, où il est important que les entreprises culturelles québécoises conservent une part de marché, cette entente est perçue comme un soutien à toute la production littéraire.

SANTANA INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Sherbrooke — Avec un engagement de 3,9 millions \$ dans l'entreprise Santana, un chef de file dans la fabrication de chaussures haut de gamme, le Fonds permet cette année à l'entreprise de réorganiser sa structure financière, de se repositionner sur les marchés et de maintenir 173 emplois en Estrie. Par cet investissement, le Fonds a aussi préservé les acquis et les expertises de cette entreprise, qui a apporté sur le marché de nouvelles technologies de fabrication et de nouveaux matériaux tels que le nylon imperméable, le cuir synthétique et le Gore-Tex. Entre autres, Santana fabrique et distribue au Canada et aux États-Unis plus de 60 styles de chaussures haut de gamme pour femmes.

SYNECARD CORPORATION SYSTÈMES INFORMATIQUES

Hull — Avec un investissement de 250 000 \$ en mars dernier, le Fonds régional de solidarité Outaouais s'est engagé à aider au développement d'un nouveau manufacturier de logiciels. Créée en 1997, Synecard est une entreprise spécialisée dans les cartes «intelligentes», ces cartes d'identité personnalisées pour environnement Internet et Intranet, par le recours aux technologies de clé de chiffrement symétrique. Elle a ainsi développé une expertise liée au transfert simple, rapide et sûr de données dans Internet.

TÉLÉCITÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS

Montréal — Partenaire de TéléCité depuis 1992, le Fonds s'est retiré à l'été 1999 lors de la vente de l'entreprise à un acquéreur stratégique, la société ALSTOM Canada, avec qui TéléCité avait déjà une importante alliance de distribution. Le Fonds ne pouvait prévoir, meilleure sortie, du fait que tout en préservant les emplois, la transaction consolide les bases de l'entreprise et ouvre de nouvelles avenues de développement et de croissance, qui permettront d'optimiser la gamme de produits de TéléCité.

THERMOPLAST MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Laval — Le Fonds a mis fin, sept ans plus tard, en 1999, à sa participation dans Thermoplast, une société spécialisée dans la production de profils de PVC utilisés dans la fabrication de portes et de fenêtres. Son acquéreur, Groupe Royal Technologies, s'est engagé à investir dans l'entreprise pour en améliorer la capacité de production de même qu'à maintenir ses 160 emplois existants.

TRANSFORCE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Ville Saint-Laurent — Partenaire de TransForce depuis 1988, le Fonds a engagé cette année un montant additionnel de 12,5 millions \$ pour que l'entreprise réalise une nouvelle phase de développement. Ainsi, TransForce a pu acquérir TST Solutions, une société solide et rentable, active principalement en Ontario et aux États-Unis. TransForce a intégré TST, augmentant ainsi ses parts de marché et rehaussant ses expertises et sa capacité concurrentielle.

VIRTUAL PROTOTYPES INDUSTRIE DU LOGICIEL

Montréal — Spécialiste de la conception de logiciels haut de gamme de simulation et d'animation graphique destinés à l'aérospatiale et à la défense, Virtual Prototypes compte plus de 350 clients dans 23 pays et exporte 95 % de ses produits. En 1996, le Fonds régional de solidarité Ile-de-Montreal participe à hauteur de 0,5 M \$ à un financement conjoint visant à restructurer les activités de l'entreprise et à appuyer le développement de ses nouveaux produits. La société est en progression constante, elle qui vient de lever 15 M \$ dans le cadre de son inscription en bourse. Ce financement public facilite, entre autres, le développement de logiciels pour l'industrie automobile tout en créant ou maintenant 95 emplois.

Tout planificateur financier digne de ce nom vous le répètera à satiété. Aujourd'hui, il est important de préparer sa retraite. Et la meilleure façon de le faire consiste d'abord à contribuer le maximum possible à un Régime d'épargne retraite (REER). Chaque année, aux mois de janvier et de février en particulier, les institutions financières qui offrent des REER se disputent notre clientèle. À preuve, l'abondance de publicités de tout genre venant les mérites de tel ou tel régime d'épargne retraite. Pourquoi alors choisir de souscrire à un REER du Fonds de solidarité plutôt qu'à un autre?

La raison en est fort simple. En reconnaissance de sa mission de création d'emplois, les gouvernements du Québec et du Canada accordent aux actionnaires du Fonds des crédits d'impôt totalisant 30 %, jusqu'à concurrence de 1,500 \$ par année. Cela signifie que l'actionnaire du Fonds bénéficie d'une double économie, puisque ces crédits d'impôts s'ajoutent à la déduction consentie à tout REER.

«Ce 30 % additionnel est un de nos plus importants avantages sur les autres REER», précise Denis Leclerc, premier vice-président au développement et aux services aux actionnaires de Fonds de solidarité de la FTQ. Précisons aussi que l'on peut souscrire au Fonds sans pour autant enregistrer ses actions dans un REER. Dans ce cas, on obtient tout de même le crédit d'impôt de 30 %, mais dans les faits, peu de gens empruntent cette voie.

On peut aussi enregistrer les actions du Fonds dans le REER de notre choix — tout en conservant les mêmes avantages fiscaux — mais il est beaucoup plus simple de souscrire à un REER géré par le Fonds.

Beaucoup d'actionnaires viennent aussi au Fonds en raison de sa mission, qui est d'investir dans les entreprises québécoises afin de maintenir et de créer des emplois. En choisissant le Fonds, non seulement prépare-t-on notre retraite, mais on contribue aussi à l'essor de l'économie québécoise et au bien-être des travailleurs et des travailleuses.

UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Comprendre tous les tenants et aboutissants des véhicules financiers sur le marché est souvent une tâche impossible. C'est pourquoi le Fonds de solidarité a mis en place une gamme complète de services à la clientèle.

Le centre d'appels et le service en région constituent le pivot du service aux actionnaires. Une vingtaine de préposés et d'agents y travaillent en permanence et peuvent répondre à toutes les questions. En période de campagne et de recrutement, ce nombre gonfle à quelque 70 personnes, réparties entre les bureaux de Montréal, de Québec et des fonds régionaux. Le centre d'appels est un outil de consultation très prisé des actionnaires du Fonds, qui peuvent en tout temps s'y renseigner et mieux comprendre comment fonctionnent leurs placements.

De plus, le centre d'appels s'est doté récemment d'un système de communications des plus raffiné. «Nous sommes maintenant à la fine pointe de la technologie», soutient Denis Leclerc. En effet, dès qu'un actionnaire appelle au centre, il est aussitôt identifié et son dossier apparaît à l'écran de l'ordinateur. Cela permet de traiter les demandes avec plus de rapidité et favorise aussi une connaissance plus approfondie des dossiers. On est donc en mesure de réagir avec plus d'efficacité aux demandes des actionnaires.

L'an dernier, on a dénombré environ 323 000 appels, dont 35 % ont été effectués pour les seuls mois de janvier et février. On compte aussi 109 000 rencontres avec les actionnaires, ce qui donne un total pour l'exercice dernier de 432 000 interventions auprès des actionnaires.

IMPÔT ET VIRAGE^{MD}

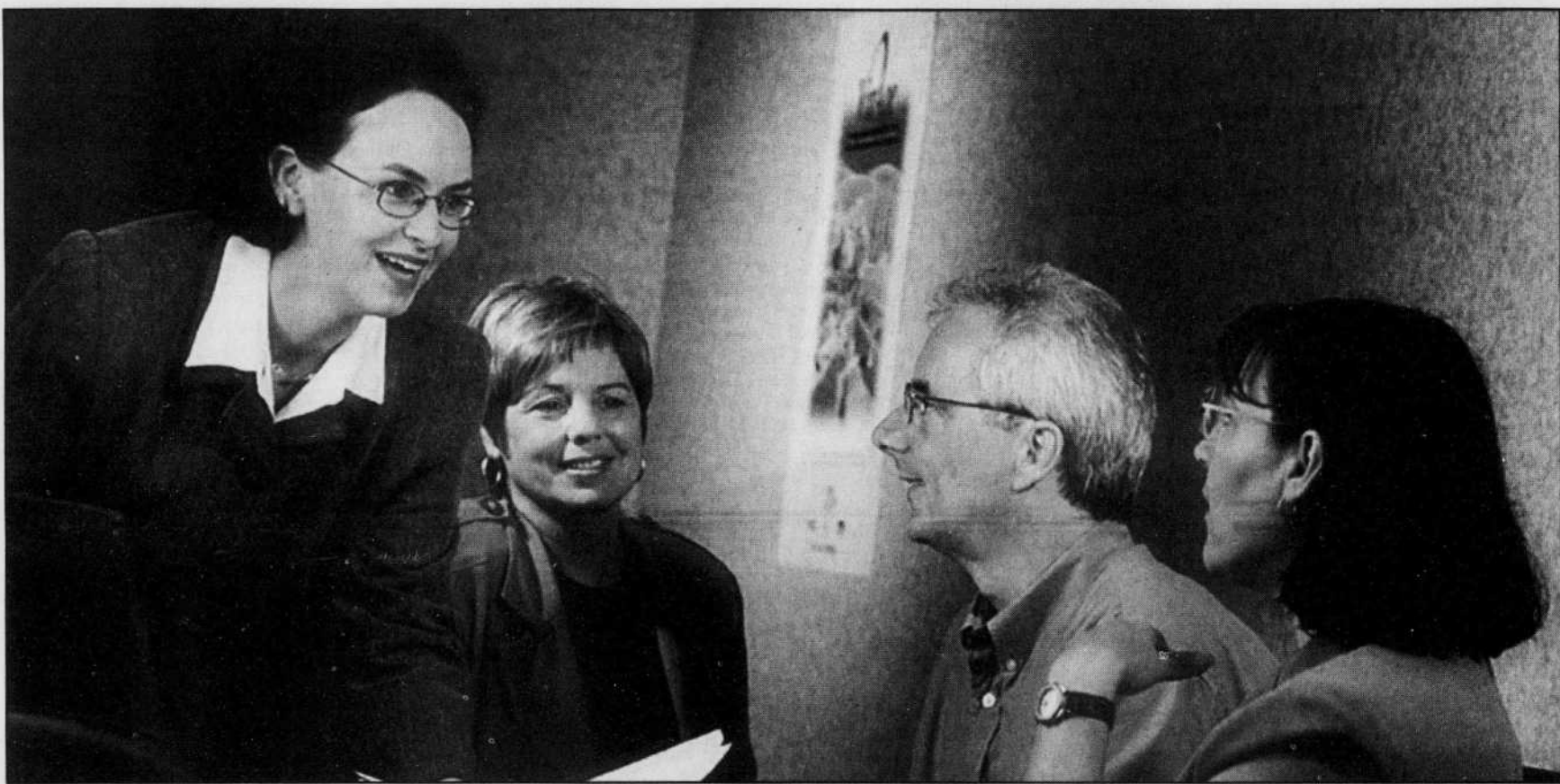
Un deuxième service qui gagne en popularité est l'émission instantanée des feuillets d'impôt. Ce projet pilote, expérimenté cette année dans trois points de service, offre aux actionnaires qui se présentent la possibilité d'obtenir immédiatement les feuillets d'impôt requis pour leur déclaration d'impôt. Bien que ce service ne puisse pas pour le moment être généralisé, le Fonds en poursuit le développement.

Le Fonds a aussi créé, il y a quatre ans, le carnet de l'actionnaire, un livret personnalisé qui contient toutes les informations de base dont l'actionnaire a besoin. Rédigé avec clarté et simplicité, il est mis à jour et distribué chaque année. C'est le document de référence privilégié de l'actionnaire.

Le Fonds de solidarité a aussi mis sur pied un service conseil d'évaluation et de planification des revenus de retraite. Ce programme, que l'on a nommé Virage^{MD} s'adresse à tout actionnaire du Fonds ainsi qu'à sa conjointe ou conjoint. Une équipe d'animateurs a été constituée et formée afin de tenir des ateliers où l'on discute de tous les aspects de planification de la retraite. De plus, ceux qui le désirent peuvent par la suite consulter un planificateur financier.

«Nous observons une stricte neutralité dans ce programme», tient à souligner Denis Leclerc.

En résumé, les raisons de souscrire au Fonds de solidarité sont nombreuses. Préparer sa retraite au premier chef tout en profitant d'un crédit d'impôt supérieur aux autres REER, jouir d'un service à la clientèle conçu en fonction des besoins des actionnaires et puisque c'est la mission du Fonds de solidarité FTQ, contribuer en même temps à l'essor de l'économie québécoise.



Responsables locaux

Voir la finance en RL

Les 2000 bénévoles du Fonds

~ FRANÇOIS HUOT ~

Ils sont 2000. Ce sont des bénévoles. Ce sont eux qui «vendent» le Fonds de solidarité auprès de leurs collègues et amis. Ce sont les «RL», les responsables locaux. Attention: ce sont des passionnés!

C'est une «battante», une passionnée cette Nathaly Comtois. Elle travaille au casino de Montréal, mais elle rêve non pas de gagner une fortune, mais de voir ses collègues, particulièrement de nombreuses femmes monoparentales, se préparer une retraite confortable. Quand Nathaly Comtois pense à des chiffres, ce ne sont pas à ceux du blackjack, mais à certains comme le fameux 30 % de crédit d'impôt remboursable que les gouvernements fédéral et provincial accordent aux acheteurs d'actions du Fonds de solidarité.

Depuis quatre ans, Nathaly Comtois a réussi à faire adhérer quelque 500 employés du casino au Fonds. Tout un exploit. «Le Fonds fait partie de ma vie; j'ai le cerveau branché sur le Fonds. J'y crois parce que c'est un bon placement, parce que cela permet à des gens qui gagnent peu ou qui ont beaucoup de dépenses, d'accumuler des fonds pour leur retraite. Et cela contribue à l'économie du Québec. Il faut la soutenir notre économie.»

Cette volonté de contribuer au bien-être général est un élément clef chez André Labonne, un responsable local du Fonds chez Abitibi-Consol de Shawinigan. Âgé de 49 ans, technicien en entretien mécanique, amateur de chiffres, ce RL trouve sa récompense dans le fait que le Fonds contribue au développement du Québec, de son économie, de ses régions, de l'emploi pour les jeunes. Pour lui, le Fonds offre une «formule gagnante» pour les travailleurs et la société.

Il connaît si bien ses dossiers qu'il fait partie des quelque 250 RL que le Fonds mobilise pour des opérations de recrutement. C'est entre autres mais non exclusivement le cas en février lors de la «saison des REER», lorsqu'il faut donner un gros coup de pouce à la fièvre de souscription qui frappe alors le Québec... Pour l'occasion, le Fonds ouvre une soixantaine de bureaux à travers le Québec. Tout compte fait, c'est environ deux mois par an qu'André Labonne consacre au Fonds.

Au cours de ces périodes intenses où il travaille à temps plein pour le Fonds, André Labonne jouit alors d'une libération syndicale et c'est alors le Fonds de solidarité qui paye son salaire. Comme sa collègue Nathaly Comtois du casino, André Labonne peut présenter une solide feuille de route grâce aux quelque 550 personnes qu'il réussit à faire adhérer.

C'est donc avec raison que le Fonds indique sur son site Internet que sa «croissance fulgurante» relève entre autres «du consciencieux travail de plus de 2000 bénévoles». Ces derniers sont majoritairement membres des syndicats affiliés à la FTQ, mais bon nombre proviennent de la Centrale des syndicats du Québec (l'ancienne Centrale de l'enseignement du Québec) et de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.

DE VRAIS SPÉCIALISTES

On pourrait imaginer qu'il suffit d'une grande dose de bonne volonté pour devenir RL. Ce n'est pas le cas, explique Denis Leclerc, premier vice-président au développement et aux services à l'actionnariat. «Les personnes susceptibles de devenir RL, explique-t-il, sont d'abord identifiées par leur syndicat, puis, si elles acceptent le défi, suivent une formation rigoureuse sur les véhicules d'épargne retraite sur les questions d'ordre économique et fiscal touchant la retraite.

À cette formation initiale s'en ajoutent régulièrement d'autres pour tenir compte des modifications apportées périodiquement à la fiscalité. C'est ainsi que lors de chaque assemblée annuelle, la journée précédente est justement consacrée à la formation des RL dont au moins 800 réussissent à se libérer pour venir à Montréal pour l'occasion. Par ailleurs, le Fonds a à son emploi une quinzaine de coordonnateurs dont le rôle est de soutenir et d'aider les RL à organiser diverses opérations publicitaires ou d'information sur leur lieu de travail. Les qualités requises pour être un bon RL sont donc nombreuses (maîtrise de ses dossiers, sens de l'organisation, capacité de convaincre, etc.) À cela s'ajoute, pour Nathaly Comtois, qui est une excellente communicatrice, les avantages bien réels de souscrire au Fonds: crédits d'impôt et inscription à un REER.

Quelquefois cependant, les discussions sont plus «viriles». Ainsi quand des interlocuteurs lui disent que le rendement du Fonds de solidarité est inférieur à celui des autres fonds d'investissement. Elle répond alors: «Souscrivez au Fonds; récupérez les remboursements d'impôt puis réinvestissez le tout dans un fonds ordinaire. Et là, vous verrez que le Fonds de solidarité vous permet d'obtenir deux investissements pour le prix d'un seul!» K.-O. technique!

Elle conclut: «Pour les plus riches comme pour ceux qui le sont beaucoup moins, le Fonds est essentiel.» Parole de RL!

Profil de l'actionnaire

Ils sont 426 592

Une contribution moyenne de 9000 \$

~ PIERRE VALLÉE ~

Qui sont les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ? Selon le rapport annuel pour l'exercice financier 1999-2000, les actionnaires syndiqués comptent pour 59 % tandis que les actionnaires provenant de milieux non-syndiqués totalisent 41 %.

«Une très grande part des actionnaires syndiqués provient de syndicats affiliés à la FTQ», mentionne Denis Leclerc, premier vice-président au développement et aux services aux actionnaires du Fonds, mais nous avons aussi des actionnaires syndiqués en provenance de tous les horizons.»

L'âge moyen de l'actionnaire est de 45 ans. Les actionnaires de moins de quarante ans représentent présentement 29 % de l'actionnariat et ils détiennent plus de 17 % des actions du Fonds. «Nous avons réussi à rajeunir notre actionnariat ces dernières années», explique Denis Leclerc. Il faut comprendre que s'il y a davantage de jeunes qui souscrivent au Fonds, la moyenne d'âge baisse et la durée moyenne de leur participation au Fonds s'allonge. «Ce sont ces nouveaux et jeunes actionnaires qui apportent de l'eau fraîche au moulin», vient préciser Chantal Doré, vice-présidente aux services à l'actionnariat.

Deux raisons expliquent la venue de plus jeunes actionnaires. D'une part, depuis quelques années, il est maintenant possible de retirer l'argent d'un Régime d'épargne retraite (REER) souscrit auprès du Fonds de solidarité en vertu du Régime d'accès à la propriété (RAP), ce qui n'était pas le cas auparavant. «Ce sont les jeunes familles qui empruntent sur leurs REER afin d'acheter une première propriété», précise Denis Leclerc, le fait de ne pas pouvoir le faire autrefois nous empêchait d'attirer cette clientèle.»

Fait à noter, une personne qui a emprunté dans le cadre d'un RAP sur un REER en provenance d'une autre institution financière, peut effectuer ses remboursements au Fonds et ainsi profiter d'un crédit d'impôt additionnel de 30 %, exclusif au Fonds.

Cette nouvelle flexibilité, combinée avec une conjoncture économique plus favorable ces derniers temps, auront incité davantage de jeunes actionnaires à se prévaloir du Régime d'accès à la propriété. Le nombre de jeunes à se prévaloir du RAP pour l'exercice 1999-2000 a fait un bond de 74 % de plus en comparaison avec l'exercice précédent.

Une autre mesure qui gagne en popularité et qui incite les jeunes à participer au Fonds de

solidarité FTQ est le mode de souscription par la retenue sur le salaire. Ainsi, le tiers de l'ensemble des actionnaires du Fonds ont choisi ce mode de souscription, qui comporte de nombreux avantages. «D'une part, même pour un ménage où les deux détiennent des emplois syndiqués et gagnant des bons salaires, s'ils ont des enfants, une hypothèque à payer, il est illusoire de croire qu'ils viendront à bout d'économiser suffisamment dans l'année pour bien contribuer à leur REER», croit Denis Leclerc. Par contre, un montant déduit chaque semaine, c'est plus facile.»

Aussi, en choisissant le mode de souscription par la retenue sur le salaire, le crédit d'impôt auquel ont droit les actionnaires du Fonds peut être remis à chaque paie, diminuant ainsi l'effort de contribution hebdomadaire. C'est aussi une façon, selon Chantal Doré, de fidéliser les actionnaires. «En versant un montant chaque semaine, rappelle-t-elle, les gens contribuent au Fonds de façon soutenue, et ce pendant plusieurs années.»

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, le Fonds a enregistré les souscriptions de 53 489 nouveaux adhérents ou adhérentes. De ce nombre, 33 528 ont choisi d'adhérer par une souscription forfaitaire ou autre, tandis que 19 961 ont opté pour le mode de souscription par retenue sur le salaire. Le nombre d'actionnaires s'est établi au 30 juin 2000 à 426 592, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'an dernier. Le produit de l'émission de ces nouvelles actions a atteint la somme record de 592,5 millions de dollars.

Pour l'exercice financier qui se termine, la contribution moyenne par voie de retenue sur le salaire s'établissait à 2402 \$ par année. Ceux qui choisissent la contribution forfaitaire contribuaient annuellement 2695 \$. Le portefeuille moyen de l'actionnaire du Fonds de solidarité s'élevait pour l'exercice 1999-2000 à 9000 \$ par actionnaire.

FONDS DE
SOLIDARITÉ FTQ
CE PUBLI-REPORTAGE
EST PUBLIÉ PAR
LE DEVOIR
2050, rue de Bleury, 9^e
étage, Montréal (Québec)
H3A 3M9.
Tél.: (514) 985-3333
redaction@ledevoir.com
FAIS
CE QUE DOIS